



# LES ASSOCIATIONS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL A LA REUNION

Septembre 2012

Cécile BAZIN – Marie DUROS  
Noël TADJINE – Jacques MALET



## Avant-propos

Les associations du secteur sanitaire et social de votre région, comme partout ailleurs, rendent des services essentiels en faveur des populations les plus fragiles. Elles sont animées par des salariés et des bénévoles qu'il faut saluer pour leur dévouement et leurs compétences.

Depuis quatre années, l'UNIOPSS est associée à la préparation et à la présentation de ces modules régionaux qui constituent un précieux outil d'observation régulière, d'information et de communication pour chacune des URIOPSS.

Cette nouvelle édition actualise l'observation du secteur, quant aux créations de nouvelles associations, quant à l'estimation du nombre des associations actives, et surtout quant à l'évolution de l'emploi, au cours d'une période particulièrement difficile.

Elle vous est proposée au moment où vous préparez votre rentrée et je ne doute pas qu'elle vous soit utile pour les travaux que vous allez mener.

*Nicolas Clément, Directeur général de l'UNIOPSS*

## Le secteur sanitaire et social et ses enjeux

Connaît-on bien l'importance du secteur associatif sanitaire et social dans la région ?

Les associations ne sont pas les seules à intervenir dans ce domaine, mais elles sont essentielles : présentes au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, elles apportent un lien social incomparable, un soutien et des services indispensables. Elles mobilisent de très nombreux bénévoles et sont aussi porteuses de nombreux emplois.

L'importance de ce secteur conduit l'**Association des Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** à participer à la réalisation de ces présentations régionales.

Ces données les plus récentes viennent enrichir le centre de ressources dédié à l'économie sociale [www.essenregion.org](http://www.essenregion.org). Elles sont destinées à une large communication en direction des acteurs et des observateurs du secteur associatif et des décideurs de chaque région.

## Une observation continue

Cette présentation s'inscrit dans une démarche entamée en 2009, destinée à suivre l'évolution des associations du secteur sanitaire et social à l'échelle régionale.

Elle vise deux objectifs principaux :

- Mieux faire connaître **les données les plus récentes** sur le sujet, en situant la région dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région**.

Elle comporte trois parties, successivement consacrées aux créations d'associations et à l'estimation du nombre d'associations actives aujourd'hui, à l'évolution de l'emploi, et à l'opinion des dirigeants au mois de mai 2012, face à la conjoncture.

## Nos sources et notre expertise

- Les services du **Journal officiel**, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- La direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision de l'**ACOSS-URSSAF**, pour le bilan de l'emploi associatif dans les différents secteurs d'activités des domaines de la santé, de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement (cf annexe 2),
- Une coopération régulière avec l'**UNIOPSS** ainsi qu'avec l'**URIOPSS de Lorraine**,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat, ainsi qu'un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics et les collectivités territoriales.

*Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.*



## I – Les associations sanitaires et sociales aujourd’hui

## Les associations nouvelles sanitaires et sociales

Depuis avril 2007, la nouvelle nomenclature permet de répartir plus finement les inscriptions. Ce tableau présente le bilan significatif pour les associations créées au cours des 5 dernières années associatives : 2007-2008 à 2011-2012.

	Inscriptions (moyenne annuelle)	Région (en %)	France (en %)
Santé	33	82,5	85,2
Services et établissements médico-sociaux	7	17,5	14,8
Total Santé	40	100,0	100,0
Interventions sociales	58	49,8	25,0
Associations caritatives et humanitaires	33	28,7	58,9
Services familiaux et aux personnes âgées	25	21,5	16,0
Total Social	116	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2007, 33 associations nouvelles ont été inscrites annuellement sous le thème « Santé » et 7 sous le thème « Services et établissements médico-sociaux ».

La répartition régionale, au sein du secteur « santé » est assez proche du repère national. Dans le social, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans les services familiaux et aux personnes âgées et surtout, dans les interventions sociales.

## Associations actives et bénévoles en 2012 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procémons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires\* parfaitement maîtrisés et mesurés pour chaque région :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 12 000 et 14 000 associations actives dans la région.

Les résultats des enquêtes les plus récentes permettent d'estimer le nombre de bénévoles entre 97 000 et 112 000 bénévoles, dans la région.

\* A partir des travaux de R&S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.

## Et dans le secteur sanitaire et social ?

A partir de l'estimation du nombre total des associations dans la région, et en considérant que la proportion nationale des associations du secteur sanitaire et social est de l'ordre de 17%<sup>(1)</sup> nous affinons cette proportion en fonction des résultats régionaux, selon deux critères complémentaires :

- Le nombre de créations régionales observé dans le secteur sur 5 ans
- Le nombre d'associations employeurs dans le secteur sanitaire et social, dans la région

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 2 000 et 2 300 associations en activité, dans le secteur sanitaire et social, dans la région.

(1) Selon les évaluations du Centre d'économie de la Sorbonne.



## II – L'emploi dans les associations du secteur sanitaire et social

## Les associations employeurs en 2011

Une association employeur peut comporter plusieurs établissements (identifiés par un n° SIRET). Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous selon la nomenclature d'activités française de l'INSEE, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008, qui permet de distinguer la santé, les activités médico-sociales avec hébergement et les activités sans hébergement.

	Nombre d'établissements employeurs	Nombre moyen de salariés par établissement
Santé	30	17
Hébergement médicalisé	12	106
Hébergement social	36	27
Action sociale sans hébergement	183	18
Ensemble sanitaire et social	261	23

Source : ACOSS-URSSAF. Données 2000 à 2011.

Le secteur sanitaire et social représente plus de 260 établissements employeurs dont près de 50 structures d'hébergement médico-social. Parmi eux, ceux qui proposent un hébergement médicalisé sont de taille très importante (106 salariés en moyenne).

## Un enjeu fort en termes d'emploi

Dans la région, les **6 059 salariés** du secteur sanitaire et social représentent **35%** du total des emplois associatifs, pour une moyenne nationale de 55,5%.

	Nombre d'emplois associatifs dans le sanitaire et social	Masse salariale (en K €)
Santé	503	19 298
Hébergement médicalisé	1 268	38 545
Hébergement social	956	24 027
Action sociale sans hébergement	3 332	70 910
Ensemble sanitaire et social	6 059	152 781

Source : ACOSS-URSSAF. Données 2000 à 2011.

Avec ces 6059 salariés, le secteur sanitaire et social est un gros pourvoyeur d'emplois associatifs de la région. Ils représentent 4.5% de l'ensemble des salariés privés de cette région.

## Une forte croissance de l'emploi depuis 2000\*

Le secteur associatif connaît depuis 2000, une croissance de l'emploi plus forte que l'ensemble du secteur privé. Dans ce contexte favorable, comment se situent les activités sanitaires et sociales ?

	Dans la région	Au niveau national
Associations sanitaires et sociales	+ 87,2%	+ 35,4%
Ensemble du secteur associatif	+ 29,0%	+ 25,5%
Ensemble du secteur privé	+ 34,5%	+ 6,6%

Source : ACOSS-URSSAF. Données 2000 à 2011.

Dans la région, l'emploi dans les associations du secteur sanitaire et social a augmenté de 87,2% depuis 2000, pour une moyenne nationale de 35,4%. Sur 10 ans, il a évolué beaucoup plus vite qu'au plan national, et nettement plus vite que l'ensemble de l'emploi associatif régional.

\* Avec un changement intervenu à la fin de l'année 2010 (diapositive suivante).

## Tendance nationale préoccupante depuis fin 2010

Une approche conjoncturelle de l'emploi, en glissement trimestriel corrigé des variations saisonnières, met en évidence une baisse significative depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Données nationales	T1-2010	T2-2010	T3-2010	T4-2010	T1-2011	T2-2011	T3-2011	T4-2011	T1-2012
Hébergement médico-social	0,5%	0,7%	0,7%	0,1%	-0,2%	0,4%	0,3%	0,3%	0,6%
Santé	0,2%	0,5%	0,3%	-0,2%	0,6%	-0,4%	0,0%	0,2%	-0,1%
Social sans hébergement, hors aide à domicile	0,3%	0,3%	0,5%	-0,5%	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%
Aide à domicile	-0,7%	-0,2%	0,3%	-1,6%	-0,5%	-0,7%	-0,5%	-0,7%	-0,4%
<b>Tous secteurs associatifs confondus (1)</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,5%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>

Source : ACOSS-URSSAF (1) Sanitaire et social, culture, sport, loisirs, jeunesse et éducation populaire, enseignement, tourisme....

Le secteur associatif a connu une baisse de l'emploi au cours de quatre trimestres consécutifs, avant de se stabiliser fin 2011 et début 2012.

Le secteur de l'hébergement médico-social n'a connu qu'un trimestre de baisse et reste en évolution positive, celui de la santé est plus irrégulier. Le secteur social sans hébergement est relativement épargné, hormis l'aide à domicile, directement exposée aux variations du marché, qui a perdu environ 5% de ses effectifs en deux années.



### III – Les dirigeants du secteur sanitaire et social face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 985 responsables associatifs, entre le 10 et le 31 mai 2012. Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activité » des associations.

## Comment va votre association aujourd’hui ?

Est jugée bonne ou très bonne, dans votre association :	Ensemble des associations	Secteur sanitaire et social
La situation générale (actions, missions, projets)	68%	69%
La situation financière	60%	56%
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...)	40%	45%

Source : Enquête nationale Recherches & Solidarités – Mai 2012

Les réponses sont comparables, concernant la situation générale. Elles sont moins favorables, concernant la situation financière, jugée plus préoccupante par les associations employeurs, proportionnellement plus nombreuses dans le domaine sanitaire et social.

Les difficultés liées au bénévolat sont partagées et se sont aggravées depuis le mois de décembre 2011, date de la précédente enquête de conjoncture.

## Vos pronostics pour demain ?

Pour les mois prochains, le dirigeant que vous êtes est-il personnellement **optimiste** pour son association ?

Ensemble des associations : 66%

Sanitaire et social : **72%**

Par nature, les responsables associatifs sont optimistes et se veulent positifs. C'est plus net encore dans le secteur sanitaire et social, où les besoins sont de plus en plus importants.

Pour autant, l'optimisme n'exclut pas la préoccupation, notamment quant au maintien de l'emploi (et des moyens financiers correspondants) et quant à la ressource humaine bénévole.

Source : Enquête nationale Recherches & Solidarités – Mai 2012. Résultats complets dans la publication *Les associations face à la conjoncture* – juin 2012 en ligne sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

## Annexe 1 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel** (également appelé secteur privé) couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

## Annexe 2 : Code d'activités (INSEE NAF rév.2 1<sup>er</sup> janvier 2008)

Santé	Codes 8610Z à 8630F
Hébergement médico-social	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	Code 8899B